

Atelier de restitution du rapport économique sur la Mauritanie

Une appréciation objective des réformes macro-économiques et sectorielles entreprises durant la décennie écoulée

Un atelier de restitution du rapport économique sur la Mauritanie a été organisé hier à Nouakchott sous la présidence de M. Abdellahi Ould Souleymane Ould Cheikh Sidiya, ministre des Affaires Economiques et du Développement.

Ce rapport pour la période 1992-2002 qui s'intitule "croissance accélérée et diversifiée sous l'impulsion du secteur privé", élaboré par la Banque Mondiale avec l'appui d'un comité technique national établit une appréciation objective des réformes macro-économiques et sectorielles entreprises durant la décennie écoulée. Il constituera un support essentiel du dialogue entre notre pays et la Banque Mondiale au cours des prochaines années.

Ouvrant l'atelier, le ministre des Affaires Economiques et du Développement a prononcé le discours suivant :

" C'est pour moi un grand plaisir de présider la cérémonie d'ouverture de l'Atelier de restitution du Rapport Economique sur la Mauritanie au titre de la période 1992-2002, intitulé " Croissance accélérée et diversifiée sous l'impulsion du secteur privé".

Ce rapport, élaboré par la Banque Mondiale avec l'appui d'un comité technique national, est le fruit d'une collaboration franche entre cette institution financière et l'administration mauritanienne et d'un travail laborieux qui a commencé en décembre 2002.

Le rapport établit une appréciation objective des réformes macro-économiques et sectorielles entreprises durant la décennie écoulée et permet d'en tirer d'importantes leçons pour l'avenir. Il constituera, à cet égard, un support essentiel du dialogue entre notre pays et la Banque Mondiale au cours des prochaines années.

Mais avant de souligner l'importance de l'atelier qui nous réunit aujourd'hui, permettez-moi de revenir brièvement en arrière pour rappeler que le premier rapport du genre a été élaboré en mars 1985 au moment où la Mauritanie s'engageait résolument dans les réformes de stabilisation et de redressement économique et financier visant à sortir le pays de la situation désastreuse qui prévalait jusqu'en fin 1984.

Monsieur le Ministre des Finances ;

Monsieur le Directeur sectoriel ;
Madame l'ambassadeur ;

Honorables invités.

Le diagnostic établi à fin 1984 était sans appel : la Mauritanie était confrontée à une situation économique critique qui se traduisait par des déséquilibres internes et externes importants, un lourd déficit budgétaire, un endettement excessif et un recul de la croissance ; autant de facteurs défavorables qui entamaient la crédibilité du

pays.

Depuis cette date, les différentes réformes mises en œuvre, sous la direction sage et éclairée de Monsieur le Président de la République, Maouya Ould Sid' Ahmed Taya, ont permis d'éliminer les déséquilibres macro-économiques, d'accélérer la croissance économique et d'alléger le fardeau de la dette.

Ces réformes ont eu pour effet, le rétablissement de la crédibilité du pays et l'obtention de financements concessionnels pour le financement des programmes de développement, ce qui a permis d'améliorer sensiblement les conditions de vie de nos citoyens, comme en témoigne l'évolution des différents indicateurs de développement économique et social.

Les progrès réalisés sont soulignés sans complaisance dans le rapport, ce qui atteste de l'appréciation positive que fait une institution aussi prestigieuse et rigoureuse que la Banque mondiale sur la qualité des politiques de développement conduites par le pays.

C'est ainsi qu'on peut lire dans le rapport : " les réformes macroéconomiques et structurelles mises en œuvre depuis 1992 ont stimulé une croissance économique soutenue, stabilisé les finances publiques, réduit le rôle de l'Etat dans l'économie et accru l'activité du secteur privé. Grâce à ces évolutions positives, l'incidence de la pauvreté a baissé et les indicateurs sociaux se sont améliorés".

Au centre de toutes ces réformes, le Gouvernement a inscrit en priorité la lutte contre la pauvreté et l'amélioration continue des conditions de vie des citoyens. Les différents programmes ont permis de ramener la pauvreté de 56 % en 1990 à 46,7 % en 2000, d'atteindre un taux de scolarisation de près de 92 %, d'élargir la couverture sanitaire, de réduire la mortalité infantile, de développer les infrastructures, etc.

Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) adopté en 2001, suite à l'éligibilité de notre pays à l'Initiative PPTE, est venu consacrer définitivement le combat contre la pauvreté et fixer des objectifs précis à atteindre d'ici à moyen et long terme.

Le programme prioritaire pour la période 2001-2004 a connu des avancées significatives et le Gouvernement sous la conduite de Monsieur le Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck, est résolu à redoubler d'efforts pour l'atteinte des objectifs retenus.

Monsieur le Ministre des Finances ;

Monsieur le Directeur sectoriel ;
Madame l'Ambassadeur ;

Honorables invités

La poursuite des objectifs du CSLP suppose un dialogue continu

avec tous nos partenaires au développement et un appui constant de leur part. Cet appui, ils s'y sont déjà engagés lors du Vème Groupe Consultatif pour la Mauritanie, organisé en décembre 2001, en promettant d'apporter leurs concours pour le financement du programme d'investissement public pour la période 2002-2005. Je saisis cette occasion pour leur réitérer nos sincères remerciements.

L'atelier qui nous réunit aujourd'hui entre dans le cadre du renforcement du dialogue continu avec nos partenaires, notamment la Banque mondiale. Il vise à engager des échanges francs et directs entre les différents acteurs du développement du pays sur l'évolution de l'économie nationale au cours de la décennie écoulée et ses perspectives d'avenir pour la période 2003-2007.

Je suis persuadé que grâce à la qualité du rapport et à l'apport personnel de chacun de vous, vous saurez apprécier à leur juste valeur les progrès accomplis et formuler des propositions et recommandations pertinentes de nature à améliorer la conception et la mise en œuvre des politiques de développement du pays et, par conséquent, atteindre les ambitieux objectifs du CSLP pour 2004 et 2015.

Le gouvernement examinera, avec toute l'attention nécessaire, les propositions et recommandations qui seront dégagées de vos travaux et veillera à leur intégration dans les futurs programmes d'activités. En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de restitution du Rapport Economique sur la Mauritanie.

Je vous remercie".

A son tour, M. Emmanuel Akpa, directeur sectoriel gestion de politiques économiques et réduction de la pauvreté, département Afrique de la Banque Mondiale a dit que "le constat qui se dégage est que, les mesures mises en œuvre depuis le début des années 1990, ont stimulé une croissance économique soutenue, stabilisé les finances publiques et accru l'activité du secteur privé". Il a par ailleurs ajouté que "ces évolutions positives ont contribué à diminuer la pauvreté et à améliorer les indicateurs sociaux". C'est l'occasion pour nous, a-t-il noté encore, de féliciter les autorités mauritaniennes pour la mise en œuvre de ces mesures et la réalisation de ces performances.

Il a enfin remercié les autorités mauritaniennes d'avoir permis la conduite de cette étude en mettant à disposition une équipe de cadres mauritaniens compétents ainsi que toutes les informations néces-

saires.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Finances, de l'ambassadeur, chef de délégation de la Commission Européenne, de la représentante du PNUD, coordinatrice du système des Nations Unies, du représentant résident du F.M.I. et des représentants des agences de coopération bilatérale et de plusieurs autres responsables.

L'atelier a été clôturé hier après-midi au nom du ministre des Affaires Economiques et du Développement par son conseiller technique chargé du secteur privé M. Mohamed Ould Abd qui a prononcé une allocution dans laquelle il a indiqué que "les travaux ont porté sur des résultats des politiques et programmes macro-économiques et sectoriels mis en œuvre par le pays au cours de la période 1992-2002 et des perspectives d'avenir à moyen terme, soit l'horizon 2007".

Pour sa part, le directeur sectoriel Gestion de politiques économiques et réduction de la pauvreté, au Département Afrique de la Banque Mondiale s'est dit satisfait que les secteurs de production du pays tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, les mines, les industries, le tourisme et le pétrole présentent des potentialités importantes de diversification.